

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 21 décembre 2011, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault
M. François Brisson	

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Mme Martine Barber, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est aussi présente.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.-Avis de convocation

Le 19 décembre 2011

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Monsieur,

Avis vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance spéciale de cette municipalité est convoquée par Madame Odette Ménard, maire, pour être tenue le mercredi 21 décembre 2011 à 20 h00 en la salle du Conseil, et qu'il sera traité les sujets suivants :

**Ordre du Jour**

1. Adoption du budget 2012;
2. Programme triennal d'immobilisation 2012-2013-2014;
3. Règlement 716-11 - Adoption;
- 4.. Levée de la séance

Donné à Ange-Gardien, le 19 décembre 2011.

La secrétaire-trésorière par intérim

Martine Barber  
MB/

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Je, soussigné, Germain McLean, préposé aux travaux publics, domicilié à Ange-Gardien, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié l'avis spécial annexé aux présentes à MM Rhéal Grenier, Larbi Benkaddour, Louis Robert, Jacques Lessard et Yvan Pinsonneault en leur laissant une copie à eux-mêmes ou à leur domicile, le 19ième jour du mois de décembre deux mille onze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19ième jour du mois de décembre deux mille onze.

Germain McLean,  
Préposé aux travaux publics

.- Madame Odette Ménard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents.

.- Arrivée de monsieur Larbi Benkaddour à 20 heures 05.

.- Madame la maire présente et explique aux citoyens et aux membres du conseil les principes de base du budget 2012. Elle présente également des comparaisons avec d'autres municipalités ayant les mêmes particularités de Ange-Gardien.

.- Elle explique également que la municipalité ne peut faire de profit avec l'eau ni être en déficit. Depuis quelques années, il y a un manque à gagner et en 2012 ce manque sera approximativement de 96 000 \$. C'est pourquoi elle présente ce soir trois possibilités de budget qui reflètent la volonté exprimée par les différents conseillers :

le numéro 1 : une augmentation de la taxe foncière de 0.015 \$ du 100 \$ d'évaluation et une augmentation de 0.05 \$ du mètre cube d'eau potable pour les résidences et les industries et commerces légers et une augmentation de 0.11 \$ le mètre cube pour les industries et commerces moyens et lourds et un déficit de 27 850 \$ à être assumé par le surplus accumulé;

le numéro 2 : une augmentation de la taxe foncière de 0.025 \$ du 100 \$ d'évaluation et une augmentation de 0.05 \$ du mètre cube d'eau potable pour les résidences et les industries et commerces légers et une augmentation de 0.11 \$ le mètre cube pour les industries et commerces moyens et lourds pour un budget tout à fait équilibré;

le numéro 3 : aucune augmentation du taux de la taxe foncière et aucune augmentation du mètre cube d'eau potable et un déficit de 100 000 \$ à être assumé par le surplus accumulé.

**RÉSOLUTION 12-409-11**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard  
ET RÉSOLU d'adopter le projet numéro 1 du budget pour l'exercice financier 2012 comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

REVENUS

Taxes	2 881 527 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 236 \$
Autres revenus de sources locales	229 816 \$
Transferts	267 639 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 398 218 \$</b>

CHARGES

Administration générale	419 137 \$
Sécurité publique	404 288 \$
Transport	566 862 \$
Hygiène du milieu	891 012 \$
Santé et bien-être	6 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	217 353 \$
Loisirs et culture	401 730 \$
Frais de financement	221 819 \$
Remboursement de la dette	297 867 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 426 068 \$</b>
Déficit	(27 850 \$)

.- Monsieur Yvan Pinsonneault demande le vote.

Ont voté pour : Jacques Lessard  
François Brisson  
Odette Ménard

Ont voté contre : Yvan Pinsonneault  
Rhéal Grenier  
Larbi Benkaddour  
Louis Robert

Rejeté

**RÉSOLUTION 12-410-11**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET RÉSOLU d'adopter le projet numéro 2 du budget pour l'exercice financier 2012 comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

REVENUS

Taxes	2 909 628 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 236 \$
Autres revenus de sources locales	229 816 \$
Transferts	267 639 \$

TOTAL 3 426 319 \$

CHARGES

Administration générale	419 388 \$
Sécurité publique	404 288 \$
Transport	566 862 \$
Hygiène du milieu	891 012 \$
Santé et bien-être	6 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	217 353 \$
Loisirs et culture	401 730 \$
Frais de financement	221 819 \$
Remboursement de la dette	297 867 \$

TOTAL 3 426 319 \$

.- Monsieur Yvan Pinsonneault demande le vote.

Ont voté pour :            Larbi Benkaddour  
                                 Jacques Lessard  
                                 François Brisson  
                                 Odette Ménard

Ont voté contre :        Yvan Pinsonneault  
                                 Rhéal Grenier  
                                 Louis Robert

Adopté

**RÉSOLUTION 12-411-11**

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET RÉSOLU d'adopter le projet numéro 3 du budget pour l'exercice financier 2012 comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

REVENUS

Taxes	2 789 375 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 236 \$
Autres revenus de sources locales	229 816 \$
Transferts	267 639 \$

TOTAL 3 306 066 \$

CHARGES

Administration générale	419 137 \$
Sécurité publique	404 288 \$
Transport	566 862 \$
Hygiène du milieu	891 012 \$
Santé et bien-être	6 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	217 351 \$
Loisirs et culture	381 730 \$
Frais de financement	221 819 \$
Remboursement de la dette	297 867 \$

TOTAL 3 406 066 \$

Déficit (100 000 \$)

.- Monsieur François Brisson demande le vote.

Ont voté pour :                   Yvan Pinsonneault  
  Rhéal Grenier  
  Louis Robert

Ont voté contre :               Larbi Benkaddour  
  Jacques Lessard  
  François Brisson  
  Odette Ménard

Rejeté

.- Madame Odette Ménard demande à madame Martine Barber d'expliquer le programme

triennal d'immobilisation des années 2012, 2013 et 2014. Madame Barber explique qu'à chaque année la municipalité doit adopter un programme triennal d'immobilisation afin de prioriser les projets des trois prochaines années.

.- Monsieur Yvan Pinsonneault mentionne qu'un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour le projet de terrain parc écologique a été présenté à l'assemblée régulière de décembre et qu'il devrait être mentionné que cette dépense devrait provenir d'un règlement d'emprunt et non du fonds général tel que décrit dans la proposition du programme triennal d'immobilisation. Madame Ménard lui répond qu'il n'est pas nécessaire de s'en tenir au programme triennal d'immobilisation lors de l'exécution des projets. Ce programme est à titre indicatif seulement.

### **RÉSOLUTION 12-412-11**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisation comme suit :

<b>2012 :</b> Amélioration du réseau routier :	165 100 \$ du fonds général
Aqueduc & Égouts Lac Bleu	1.2 millions par règlement d'emprunt Conditionnel à l'octroi d'une subvention
Éclairage public (Rue des Geais Bleus)	20 000 \$ du fonds général
Terrain parc écologique	90 000 \$ du fonds général Et du pacte rural
Infrastructures de loisir Parc Coulicou	20 000 \$ du fonds général
<b>2013 :</b> Amélioration du réseau routier :	200 000 \$ du fonds général
<b>2014 :</b> Amélioration du réseau routier :	200 000 \$ du fonds général

.- Monsieur Yvan Pinsonneault demande le vote.

Ont voté pour :                   Larbi Benkaddour  
  Jacques Lessard  
  François Brisson  
  Odette Ménard

Ont voté contre :           Yvan Pinsonneault  
                                  Rhéal Grenier  
                                  Louis Robert

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 716-11.

**RÉSOLUTION 12-413-11**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAXES, TARIFS ET  
COMPENSATIONS 2012**

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour  
APPUYÉ PAR M. François Brisson  
ET RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 716-11 décrétant les taxes, tarifs et compensations  
2012.

.- Monsieur Yvan Pinsonneault demande le vote.

Ont voté pour :            Larbi Benkaddour  
                                  Jacques Lessard  
                                  François Brisson  
                                  Odette Ménard

Ont voté contre :         Yvan Pinsonneault  
                                  Rhéal Grenier  
                                  Louis Robert

Adopté

**RÉSOLUTION 12-414-11 – LEVÉE DE SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard  
APPUYÉ PAR M. François Brisson  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 heures 50.

Adopté

---

Odette Ménard, maire

---

Martine Barber, secrétaire-trésorière par  
intérim